

# Participation citoyenne : Ecouter les quartiers

---

## *Réunion de quartier Centre ville – Gare | 7 octobre 2026 Restitution des échanges*

La première réunion de quartier a donné la parole aux habitants sur des sujets très concrets : tranquillité autour de la gare, propreté des rues, sécurité des déplacements, avenir des bords de Marne, urbanisme et conséquences de la sécheresse sur les maisons. Les élus présents ont apporté des éléments de réponse, présenté des démarches déjà engagées et identifié des sujets qui nécessitent encore des études ou des échanges avec les partenaires compétents.

### **Tranquillité et jeunesse : agir sur plusieurs fronts**

Plusieurs habitants ont décrit des regroupements bruyants, des comportements dangereux de conducteurs, des difficultés dans les halls et un sentiment d'insécurité, notamment autour de la gare et de la rue Cornilliot. Une participante a toutefois souligné la présence plus visible de la police et son effet rassurant. Les élus ont rappelé l'importance de signaler précisément les incidents, notamment les faits mettant des personnes en danger.

Ils ont présenté les démarches visant à faciliter l'accès des forces de police aux parties communes, sous réserve des autorisations nécessaires. Madame le Maire a également évoqué la création d'un espace pour les jeunes, dans le cadre d'une réorganisation de locaux associatifs, ainsi que des activités sportives et un chantier impliquant des jeunes. Ces projets devront être suivis dans leur mise en œuvre : la prévention et la tranquillité doivent avancer ensemble.

### **Propreté : des solutions pratiques à construire**

Déchets déposés au pied des immeubles, bacs insuffisants, difficultés de tri et propreté des trottoirs ont nourri les échanges. Les élus ont indiqué travailler avec le SIETREM sur des points d'apport volontaire, notamment rue Cornilliot. Certaines implantations supposent toutefois l'accord de copropriétés. Des verbalisations ont été évoquées, mais les échanges ont aussi insisté sur la pédagogie, le dialogue avec les commerçants et l'adaptation des équipements.

La question des sacs pour déjections canines a également été soulevée. Une autre modalité de distribution a été évoquée, sans décision arrêtée à ce stade. Une suggestion de végétaliser les rues afin de les rafraîchir lors des épisodes caniculaires a été proposée.

### **Se déplacer plus sûrement autour de la gare**

Un arrêt de bus considéré comme provisoire, mais maintenu depuis longtemps, a été signalé comme gênant la visibilité des feux et la traversée des voyageurs. Les habitants ont également évoqué les délais aux passages piétons, des trottoirs étroits ou dégradés et la vitesse de certains véhicules.

En réponse, il a été expliqué que des échanges étaient engagés avec les partenaires des transports et de la voirie. Une réunion technique sur les feux et les traversées a été annoncée. La localisation exacte de certains problèmes et les solutions possibles devront être confirmées avec les organismes compétents. Les difficultés de circulation liées à l'expérimentation menée à Pomponne feront l'objet d'un bilan partagé avec Thorigny après la phase de test annoncée jusqu'au 26 octobre.

La problématique récurrente de la rue de Claye a été évoquée sous l'angle de la sécurité de circulation. Une étude globale de cette rue départementale sera organisée avec la participation du département.

## **Maisons fissurées : recenser et informer**

Des témoignages particulièrement préoccupants ont porté sur des fissures dans des maisons, des portes devenues difficiles à fermer et, dans un cas, un affaissement de terrain. Les propriétaires concernés sont invités à contacter leur assureur et à signaler à la commune les désordres constatés, avec des informations précises et datées.

La commune a annoncé un renforcement de l'information, notamment dans Vivre à Thorigny, afin de constituer un recensement de chaque dossier. Une éventuelle reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relève d'une procédure extérieure à la mairie : ni son obtention ni son calendrier ne peuvent être garantis. La mairie transmettra à la sous-préfecture, en janvier 2027, selon la procédure officielle, le dossier comportant l'ensemble des déclarations des habitants au titre de l'exercice 2026.

## **Bords de Marne : retrouver un équilibre entre usages et tranquillité**

Au quai de Marne, les habitants ont décrit des vitesses excessives, des nuisances musicales, des déchets et des difficultés de cohabitation entre voitures, piétons et cyclistes. Certains ont proposé de limiter la circulation automobile ou de donner davantage de place aux mobilités douces. La question des bancs le long de la Marne et de l'accessibilité des espaces de promenade a aussi été posée.

Les élus ont indiqué réfléchir à un aménagement d'ensemble du quai de Marne dans le cadre d'une importante opération immobilière prévue par la précédente mandature mais qu'il convient de revoir pour l'améliorer avec une meilleure intégration à ensemble du quartier Marne – gare – centre-ville. Aucune option n'est encore arrêtée. Concernant le bruit, une première rencontre entre riverains des deux rives a déjà eu lieu organisée; de nouveaux échanges sont envisagés au début de 2027 avec les communes concernées. Les demandes relatives aux enceintes, à la vidéosurveillance et au nettoyage appellent encore des réponses précises. Ainsi qu'une présence policière plus affirmée pour contrevenir aux débordements constatés, parfois avec des manifestations de violence de la part d'individus non identifiés.

## **Urbanisme : préserver le cadre de vie et mieux associer les riverains**

La densification des constructions, la préservation des arbres et des espaces verts, les trottoirs et les futurs programmes immobiliers ont suscité de nombreuses questions. Il a été précisé que certains terrains sont privés et que les projets déjà autorisés ne peuvent pas être librement remis en cause. Avec la volonté de discuter des programmes encore susceptibles d'évoluer, notamment de leur densité et de leur insertion dans le quartier.

Par ailleurs, la révision annoncée du plan local d'urbanisme doit permettre une concertation plus approfondie, tout en respectant les règles et procédures applicables. Des réunions publiques spécifiques sont envisagées pour les opérations immobilières déjà à l'étude.

## **Et maintenant ? Des cinq réunions à un plan d'actions partagé**

Cette rencontre n'est que la première étape. Les mêmes possibilités d'expression seront offertes aux habitants des quatre autres quartiers. En novembre et décembre 2026, les contributions des cinq réunions seront rapprochées. Les préoccupations communes à plusieurs quartiers seront identifiées, ainsi que les situations propres à certains lieux et les actions qui peuvent être engagées rapidement tout comme celles qui demandent des études, des partenaires ou des moyens supplémentaires.

Cette synthèse collective préparera une deuxième phase de participation en 2027 : des ateliers participatifs pour coconstruire les solutions encore ouvertes, et des réunions publiques ciblées pour présenter et discuter les projets

déjà en cours d'étude. Les propositions alimenteront un plan d'actions pour 2027 et les années suivantes, soumis aux vérifications de faisabilité et aux arbitrages municipaux nécessaires.

Certaines questions urgentes — signalements de sécurité, dysfonctionnements ponctuels, recensement des fissures — continueront naturellement à être traitées sans attendre cette deuxième phase dans le cadre du processus de dialogue habitants, mis en œuvre depuis notre élection.

## Garder le dialogue ouvert

Les habitants peuvent continuer à transmettre leurs demandes par la rubrique « *Mes démarches* » du site de la Ville.

Les **référents de quartier** contribueront à faire circuler les informations et à maintenir le lien avec les habitants.

Ils seront assistés dans cette action par le réseau local des **ambassadeurs de quartier**.

L'adhésion bénévole à ce réseau a été présentée et expliquée en réunion avec la distribution de la charte de l'ambassadeur, à lire, accepter, signer et remettre au guichet unique.

Les suites de la démarche feront l'objet de restitutions : écouter n'a de sens que si chacun peut ensuite comprendre ce qui est retenu, ce qui reste à étudier et pourquoi.